

Le Journal de Paris racontait la semaine dernière la mésaventure arrivée à deux cordonniers trop confiants. Nous la reproduisons textuellement, car elle peut servir en quelque sorte de leçon.

M. Dubois, cordonnier, rue du Sommerard, se rendait, un matin, dans un hôtel de la rue des Ecoles et essayait à un individu se disant étudiant et inscrit sur le registre de l'hôtel sous le nom de Mespolat, une paire de bottines qu'il avait commandées huit jours auparavant.

La bottine gauche fit apparemment souffrir le client, qui garda la bottine droite et pria M. Dubois de lui rapporter l'autre le soir après l'avoir mise en forme.

Une heure plus tard, un autre cordonnier, M. Dupont, demeurant rue Saint-Jacques, apportait à Mespolat une autre paire de bottines, que l'étudiant lui avait commandée quelques jours auparavant.

Ce fut, cette fois, la bottine droite qui fit souffrir le client, lequel garda la bottine gauche et pria M. Dupont d'emporter la bottine défectueuse pour la mettre en forme.

Le soir, les deux cordonniers, en rapportant chacun leur bottine d'un pied différent, apprirent que l'étudiant avait changé d'hôtel. Comprenant qu'ils avaient été dupes d'un filou, ils se sont rendus de concert déposer une plainte entre les mains de M. Rieux, commissaire de police.

* **

Il est contesté que le varech, non seulement a l'avantage de ne pas attirer les insectes, mais aussi celui de ne subir aucune altération avec la sécheresse ou l'humidité; pourvu qu'il ne soit pas exposé aux rayons solaires, car alors il se produit une véritable transformation: de brun et flexible qu'il était, il devient blanc et presque inerte.

A l'abri du soleil, au contraire, placé entre une toiture quelconque —ardoises, tuiles ou zinc— et un plafond de lattes, il est inaltérable, ne fermente ni ne se pourrit, il est de plus ininflammable, et—comme il est facile à chacun de s'en assurer — il s'effrite au contact d'une flamme sans propager la combustion, comme le feraient la paille et le foin. Il présente, il est vrai, à l'état naturel, l'inconvénient d'être sensible à l'humidité; mais un simple lavage à l'eau douce, le fait disparaître. Les propriétés bienfaisantes du varech ne sont-elles pas, d'ailleurs, si bien reconnues, qu'on s'en sert pour faire des paillots pour les berceaux des bébés.

Après les essais faits sur le chemin

de fer du Midi, l'emploi du varech comme garniture des encoffrements entre la toiture et le treillis de lattes du plafonnage a été reconnu "si judicieux" qu'un architecte l'a appelé "la flanelle de santé des logements mansardés."

Il faut ajouter que le procédé est peu coûteux, étant donné l'abondance et par suite le bas prix du varech, que les moindres tempêtes rejettent sur nos côtes en quantités énormes. Prise sur les bords de la mer, cette herbe coûte 25 frs (\$5.00) la tonne.

LA MAISON HUDON, HEBERT & CIE

Samedi dernier, un incendie, dont on ignore la cause, se déclarait, coin des rues St-Sulpice et de Bresoles, chez MM. Leeming, Miles & Co., négociants en produits pharmaceutiques et chimiques et en drogueries.

Le feu qui trouvait là un aliment des plus favorable dévorait bientôt complètement l'établissement de MM. Leeming, Miles, & Co. et, malgré la largeur de la rue de Bresoles, s'attaquait à l'une des plus colossales maisons de commerce de la Confédération; nous avons dit à la maison Hudon, Hebert & Cie, dont le nom est connu d'un bout à l'autre du Canada.

Le feu avait là de quoi détruire, car les sept étages des magasins de la maison Hudon, Hébert & Cie, contenaient \$377,000 de marchandises sur un stock de \$512,000 relevé à l'inventaire du 31 janvier dernier.

Il y avait heureusement ailleurs une partie du stock pour une valeur de \$135,000. Cette réserve, par malheur comprenait quelques lots importants de marchandises, mais non pas un assortiment général des articles du commerce de cette maison.

Aussi le monde commercial considère-t-il avec raison comme un tour de force que la maison Hudon, Hébert & Cie ait pu, dès mardi à midi, commencer à livrer les ordres.

En effet, l'incendie s'attaquait à leurs magasins le samedi matin; le samedi après-midi, ils avaient loué des bureaux sur la rue Notre-Dame; le lundi matin, tout le personnel était à son poste et le mardi, à midi, commençaient les livraisons de marchandises qui se continuent sans interruption depuis, comme le dit d'ailleurs l'annonce d'autre part que nos lecteurs voudront bien lire.

Nous avons dit plus haut que la bâtisse occupée par la maison Hudon, Hébert & Cie était de sept étages,

deux d'entre eux, les deux étages supérieurs contenant pour \$102,000 ont été la proie des flammes. A ces \$102,000 de pertes, il faut ajouter celles causées par l'eau et la fumée aux étages inférieurs et qu'il est impossible encore de calculer.

Dans leur malheur, MM. Hudon, Hébert & Cie, ont certainement eu une consolation en recevant de toutes parts, non seulement de leurs clients et de leurs fournisseurs, mais aussi de leurs confrères, des marques de sympathie réelle et nous affirmerions presque volontiers que le zèle, la rivalité qu'ont mis les épiciers de gros à offrir leurs bons offices, leurs marchandises et leurs services à MM. Hudon, Hébert & Cie est ce qui les a le plus profondément touchés.

Disons aussi que le malheur qui vient de frapper cette maison de commerce est un peu atténué en ce sens qu'ils viennent d'achever la construction d'un immense entrepôt de marchandises de 63 x 70 pieds, à cinq étages, en face de leurs magasins incendiés et que le feu à complètement respecté.

Cet entrepôt l'un des plus solidement construits qui existent est disposé dans ses parties intérieures de façon à faciliter les services d'un mouvement énorme de marchandises; la dernière chose qui restait à y faire était la pose d'un ascenseur électrique reliant les divers étages entr'eux. On devait poser cet ascenseur samedi, le jour même de l'incendie; il y avait déjà, à cette époque, \$10,000 de marchandises entrées. Afin de donner une idée de l'importance de l'effort qu'il a fallu faire pour reprendre les livraisons de marchandises dès le mardi, nous ajouterons que la maison Hudon, Hébert & Cie a fait dans l'année 1900 pour \$2,250,000 d'affaires, ce qui représente des ventes aux chiffres de \$7,500 à \$8,000 par jour ouvrable.

La maison Hudon, Hébert & Cie espère atteindre et même dépasser en 1901 les deux millions et demi; elle est d'ailleurs en bonne voie, puisque dans le seul mois de février, le premier de son année fiscale, elle a dépassé de \$30,000 le chiffre d'affaires du mois correspondant de l'an dernier.

Inutile de dire que la maison Hudon, Hébert & Cie était assurée.

Nous lui offrons nos sympathies dans le malheur qui l'a visité et la félicitons de l'exemple qu'elle a donné à tous, de ce que peut l'énergie, l'esprit d'entreprise et la force de caractère dans les moments les plus difficiles.